



Home (<https://www.aefinfo.fr/>)| Sécurité globale (<https://www.aefinfo.fr/depeches/securite-globale/>)| Sécurité publique ([https://www.aefinfo.fr/securite-globale/securite\\_publique/](https://www.aefinfo.fr/securite-globale/securite_publique/))| **Dépêche n°709701**

# Deux laboratoires universitaires bretons évaluent un programme de prévention de la récidive dans le Finistère

Le Spip (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) du Finistère a signé, le 12 mars 2024, une convention avec les universités de Bretagne Occidentale et de Rennes-II. L'objectif : évaluer un programme de prévention de la récidive créé à l'initiative de conseillers de ce service. Appelé Reflecto, il consiste à réunir des personnes condamnées, notamment pour des Vif (violences intrafamiliales), pour discuter du passage à l'acte violent et tenter de le prévenir. Le programme commence à se diffuser et ses concepteurs voudraient vérifier que ces temps de parole collectifs améliorent le suivi individuel des délinquants et réduisent le risque de récidive.



Le Spip du centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine, lors des 20 ans de la création de ces services, le 16 octobre 2019 (photo d'illustration). MaxPPP - Thomas Padilla

Le programme Reflecto réduit-il les chances de récidiver ? Le LP3C (laboratoire de psychologie, comportement, cognition, communication) de Rennes-II et le Lab-Lex de l'UBO (Université de Bretagne occidentale) vont tenter de répondre à cette question dans le cadre d'une évaluation. Le programme visé, créé en 2018 par des conseillers du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Brest, consiste en 12 heures de discussion collective entre personnes condamnées, notamment pour des violences intrafamiliales, animées par deux conseillers pénitentiaires. Une évaluation jusqu'en décembre 2025

Dans le cadre de l'évaluation, les chercheurs vont suivre 30 personnes du programme Reflecto général et 50 personnes de celui dédié aux violences conjugales. "Nous sommes dans la première phase de l'évaluation", atteste auprès d'AEF info François-Xavier Roux-Demare, membre du laboratoire Lab-Lex de l'UBO. Lors de cette première

étape les participants doivent remplir avant et après avoir participé au programme un questionnaire permettant d'appréhender l'empathie, la disposition au changement et l'impulsivité des participants. Au cours d'une deuxième étape, un panel de personnes aux profils similaires qui ne participent pas au programme Reflecto va être étudié pour comparer l'influence du programme sur le suivi en général. La troisième étape vérifiera, six à douze mois après la participation à une discussion de groupe, s'il y a un impact sur la récidive. L'évaluation a débuté en avril 2023 et s'achèvera à la fin de l'année 2025.

Ce projet d'évaluation intervient au moment où le programme, qui s'inspire d'une méthode québécoise appelée "Parcours" (<https://www.reinsertion.chaire.ulaval.ca/observatoire/programme-parcours-ministere-de-la-securite-publique-du-quebec-msp>), commence à essaimer. "Il y en a à Évreux, Saint-Nazaire, Alençon, Arras...", énumère Charlotte Cloarec, l'une des initiatrices du programme et Cpip (Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) à Brest. Le Spip de Paris entame également une expérimentation et veut programmer quatre séances par an. Dans le Finistère, l'exercice commence à être rôdé, ils en sont à leur 36e séance.

"Être entre pairs déjoue le côté stigmatisant"

Le programme a été imaginé pour compenser deux écueils : les groupes de parole de prévention de la récidive (<https://journals.openedition.org/champpenal/8955>), institutionnalisés par l'administration pénitentiaire à partir de 2007, sont très longs. Le suivi individuel peut se montrer inefficace pour certaines personnes très ancrées dans la délinquance. Surtout, la relation entre un Cpip et une personne suivie s'avère parfois infantilisante. "Est-ce que vous continuez de voir Madame ? Avez-vous trouvé un travail ? Respectez-vous vos obligations de soin ? Là, nous nous trouvons dans les questions types du suivi individuel", illustre Renaud Bodéré, également initiateur du programme et Cpip. Il décrit le dispositif qu'il connaît par cœur : deux personnes séparées par une table, l'une pose les questions, l'autre répond. L'un a enfreint la loi, l'autre la représente. "Quand ils participent à un groupe de parole, ils ne sont pas dans le déclaratif, ils doivent argumenter. Ils doivent imaginer comment changer", continue le conseiller. "Être entre pairs déjoue le côté stigmatisant."

Deux types de groupes existent. L'un des deux, plus généraliste, s'adresse aux multirécidivants. "Stupéfiants, conduite en état d'ivresse ou sans permis, vols, violences... Nous nous adressons à des profils de délinquants polyvalents, avec un risque élevé de récidive et une réceptivité faible au suivi", détaille Maryline André, Cpip à Brest. Les 12 heures du programme, réparties sur deux journées, se découpent en plusieurs étapes : définition des règles de prises de paroles à respecter, temps sur la responsabilité et les raisons du suivi de ces personnes condamnées, leur rapport à la loi, et enfin les leviers du changement. "Nous poussons les participants à réfléchir à ce qu'ils peuvent gagner à changer", décrit Renaud Bodéré.

empathie et habileté sociale

L'autre programme Reflecto se concentre sur les violences conjugales. Plusieurs notions y sont approfondies : l'empathie et comprendre les divergences de points de vue, les mécaniques de passage à l'acte, l'habileté sociale et la capacité à communiquer, comment d'exprimer un désaccord sans être violent, les rapports hommes-femmes, notamment au sein du couple. Désormais, une vingtaine de conseillers anime ces groupes de parole, soit la moitié des Cpip du département.

Les conseillers composent des groupes en fonction des personnalités et expériences des candidats. "Il va y avoir des personnes très ancrées dans la délinquance, qui ne sont là que pour les remises de peines. Ces personnes sont nos 'challengers'. Ensuite il y a les personnes plus hésitantes, et enfin des personnes plus avancées", décrit Charlotte Cloarec. Ces "leaders positifs", vont parler davantage, être plus réceptifs car ils ont "déjà entamé une réflexion et sont sur le chemin de la désistance, c'est-à-dire la fin du parcours délinquant", détaille-t-elle. Une personne détenue âgée de 30 ans, qui se rendait au départ "à reculons", selon l'une des Cpip interrogée par AEF info, plus mature que d'autres participants, était de fait "ravie d'y avoir participé".

Ces temps passés en groupes complètent le suivi individuel des personnes concernées et semblent être une réussite. "Après une participation à ces discussions collectives, nous observons une amélioration dans le suivi individuel", ressent Malorie Doaré, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation. "Si nous constatons du mieux pour les personnes qui participent, ça reste du doigt mouillé", tempère cependant Renaud Bodéré, également conseiller. L'évaluation menée par les chercheurs devra le confirmer.

Justice (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21274>) Ordre public – délinquance (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21277>)


CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFSECURITE ([HTTPS://TWITTER.COM/@AEFSECURITE](https://twitter.com/AEFSECURITE))

Dépêche n° 709701  4 min de lecture

Par Romain Haillard Publiée le 26/03/2024 à 13h05